

L'OFFICIER REBELLE

NOTES SUR LE PARCOURS SAHARIEN DE VINCENT MONTEIL

Ahmed Joumani

L'Agence du Sud, département culture et communication

Des mots contre l'oubli.....

Le dimanche 27 février 2005 s'est éteint dans sa demeure parisienne, à l'âge de 91 ans, VincentMansour Monteil. Ce personnage au parcours intellectuel et militaire exceptionnels est décédé, dans la plus grande solitude et presque dans le dénuement. Lesilence qui a suivi sa disparition est presque décevant pour la mémoire d'un personnage hors du commun. Un mois après sa mort, Malek Chebel, qui fût son élève, était l'un des rares fidèles à lui consacrer un maigre papier publié dans le journal Français«le Monde», dont le contenu sera repris dans le mensuel de Bachir Benyahmed ⁽¹⁾.

Né le 27/ 05/ 1913, dans une famille déjà célèbre dans le milieu de la recherche sur le sud de la Méditerranée. Son père, Charles Monteil (1870 /1 – 1949) avait gravé son nom comme référence de renom à travers les études qu'il a consacrées aux sociétés traditionnelles du Mali. Un savoir enveloppé précieusement dans une maîtrise particulière des langues vernaculaires de ces contrées. L'affinité intellectuelle est donc précoce et le petit Vincent apprendra très tôt l'amour du continent africain au sein du giron familial. Le réseau relationnel parental est venu étoffer cette socialisation si singulière qui va conditionner ultérieurement l'itinéraire militaire et académique de notre personnage.

Sans surprises, Monteil intègre la prestigieuse école de Saint Cyr dont il sortira en 1935 et oriente son choix vers le service des affaires indigènes au Maroc. Et l'aiguillage n'était pas un hasard. Cet ancien service des renseignements de la Résidence générale, notamment à l'époque de Lyautey, était le noyau de la connaissance et de la documentation sur le pays regroupant la fine fleur de la jeunesse militaire aux talents incontestés dans le contrôle indigène. Une sorte de boîte noire dans laquelle converge et se déploie la collecte de l'information et se peaufine l'intelligence militaire dans un contexte à temporalité et tempéraments perpétuellement muables.

Vers le Teknastan.....

En effet, le jeune officier prendra ses fonctions dans la circonscription de Goulimine dans le SudOuest marocain chez les Tekna.⁽²⁾ Il importe de noter que la zone a été fraîchement «pacifiée». Ce n'est qu'en février 1934 que les français

(1) Malek Chebel:«Vincent Mansour Monteil, savant lumineux et discret»,*Jeune Afrique*, 22/03/05

(2) D'après Paul Justinard, qui lui même l'avait appris de son père, le célèbre Léopold Justinard, l'affectation dans cette région était dictée par l'état de santé de Vincent Monteil qui ne pourrait pas supporter les zones très humides. Information orale de notre ami Rachid Agrou.

ont mis les pieds à Goulimine. Ce qui s'appelait il y a quelques mois «zone de dissidence» réclamait alors une catégorie typique d'officiers de contrôle.

Vincent Monteil fut alors dépêché vers l'Oued Noun et passa le début de sa carrière à Taghjiyt chez les Ayt Brahim en 1939 (village à une dizaine de kilomètres à l'est de Goulimine) puis au poste d'Assa (à une centaine de kilomètres au sud est de Goulimine) auprès des grandes nomades Ayt Oussa, en périodes entrecoupées (1939-1942-1943), et puis en contrôlant les Ayt Lahcen, tribu du leff Ayt ejJmal, semi nomade à cheval entre la zone française et la zone espagnole (1942).

Il profita également de deux séjours à Tiznit et environs en 1944. Entre le mois de juillet 1946 et janvier 1948, il sera nommé à la tête du Bureau du cercle de Goulimine, Glaymîm ou Guelmim) auquel sont rattachés les postes de Taghjiyt, Assa, Laâyoune du Dra et Tafnaydilt⁽³⁾. La promotion est fulgurante et traduit, à juste titre, les compétences et la qualité des services rendus par Vincent Monteil.

Les rares travaux citant Monteil ignoraient complètement cette partie de sa vie au service des Affaires Indigènes. Le manque d'information et de documents susceptibles d'éclairer cette phase de sa biographie n'explique pas à lui seul ce désintérêt scientifique. Monteil a brillé ailleurs, son nom évoque un second volet de sa carrière. Ses essais comme grand orientaliste, délaissant les fiches de tribus, érudit incarnant l'image typique de l'intellectuel classique l'avaient placé parmi les personnalités les plus influentes. Impossible d'échapper à sa réflexion (mise de son contexte) si on ose l'identification des travaux qui ont contribué à la connaissance de l'islam pluriel⁽⁴⁾ et au monde arabe classique et moderne⁽⁵⁾, ce monde arabe qu'il avait tant aimé, probablement même trop aimé et poussant son antisionisme jusqu'à frôler l'antisémitisme⁽⁶⁾.

Vincent Monteil laissa une bibliographie très riche et assez diversifiée. Ses contributions à la connaissance du Maroc Saharien tombent effectivement durant son passage au service des Affaires Indigènes. Il importe donc de donner plus de lumières sur cette partie méconnue de la vie du célèbre capitaine Monteil pour tenter de mettre ces travaux dans leur contexte général.

(3) V. Monteil, *Notes sur les Tekna*, 1948.

D'ailleurs l'auteur en donne déjà un aperçu dans une de ses interventions au CHEAM sous le titre: «Notes pour servir à un essai de monographie des Tekna du Sud Ouest marocain et du Sahara Occidental», *CHEAM*, N° 1232, septembre 1945 (non paginé).

(4) *L'Islam noir: une religion à la conquête de l'Afrique*, éditions du Seuil, coll. «Esprit», Paris, 1980; *Les Musulmans soviétiques*, éditions du Seuil, Paris, 1982; *L'Islam*, éditions Bloud & Gay, coll. «Religions du monde», Paris, 1963.

(5) *La Pensée arabe*, éditions Seghers, coll. «Clefs», Paris, 1987 (3^e édition, revue et corrigée); *Discours sur l'histoire universelle (Al Moqaddima)*, traduction nouvelle, préf. et notes par Vincent Monteil, publié par la Commission libanaise pour la traduction des chefs d'œuvre, 3^e éd. rev., Arles, Actes Sud, 1997.

(6) La sortie de son texte: *Dossier secret sur Israël: le terrorisme*, éditions Guy Authier, rayon «Politique», coll. «Vérités», Paris, 1971 lui vaut beaucoup d'ennuis ainsi qu'à son éditeur.

Notons au départ que l'impossibilité de mettre la main sur le dossier militaire de Monteil nous a privé de la plus grande partie des renseignements qui concernent, dans le détail, son véritable parcours militaire. Les dossiers militaires constituent une mine d'informations fixant les dates de mission, leur nature et surtout les remarques des supérieurs souvent chargées de détails de première main ⁽⁷⁾.

«Il faut, avant tout, parler l'arabe...»⁽⁸⁾

Une chose reste au moins sûre, Vincent Monteil avait un don exceptionnel pour les langues. Et même si cette qualité était un point commun partagé par l'ensemble des officiers qui ont fait carrière dans les A.I., notre jeune officier avait une spontanéité remarquable du verbe. Il a souvent impressionné les amis qui l'ont côtoyé par cette prédisposition à maîtriser les langues étrangères même les plus compliquées. Ce penseur polygraphe, dirait Malek Chebel, a montré de réelles aptitudes pour les langues sémitiques (arabe, hébreu) mais également indo européennes. Il était un témoin vivant de la survivance d'un orientalisme fondé sur la philologie plongeant ses racines dans une tradition européenne qui avait gagné la France après l'Allemagne. Le célèbre adage, l'âme d'une civilisation repose dans son parler. Monteil admirait ce noyau patrimonial qu'était la langue et ne semblait pas faire d'illusions à ce propos. Il affichait ouvertement cette conviction en rappelant qu'on ne pouvait comprendre l'esprit de l'orient sans en pénétrer l'une de ses langues⁽⁹⁾.

Nul doute que le jeune Vincent Monteil a été très distingué dans les célèbres et très difficiles cours des Affaires Indigènes. Il a perfectionné le tachelhit qui constituait une pièce maîtresse dans le dispositif du cycle de formation des officiers. Ceci semble évident, il a été envoyé chez les Ayt Brahim (Ayt en – Ness, berbérophones Tekna) ce qui laissait supposer qu'on avait senti chez lui un début de bonne maîtrise de ce dialecte. Son amitié exemplaire avec le fameux capitaine echChelh (Léopold Justinard), une autre figure emblématique du renseignement colonial, témoigne amplement de cette soif d'apprentissage.

Le Cours de Rabat l'a, semble-t-il, marqué à tout jamais. Une étape cruciale dans la production de ces unités d'excellence. L'histoire du pays, la géographie, politique coloniale oblige, le droit musulman et le droit coutumier (chra' et urf) côtoient les leçons de berbère et d'arabe.

(7) J'ai tenté à maintes reprises de consulter son dossier militaire aux archives de l'armée de terre de Vincennes. Les réponses étaient toujours négatives sans motifs valables ce qui exacerbait à chaque fois ma soif et mon impatience et démontre également la nature des rapports de Monteil avec l'appareil militaire qui était, à vrai dire, si complexes et ambivalents même après sa disparition. Nous nous contentons des archives du cercle de Goulimine pour rassembler quelques lambeaux de ce puzzle, jusqu'à, incomplet.

(8) Monteil, *Les officiers*, p. 126.

(9) *op.cit.*

Ce «Cours» de Rabat qui collait encore à la mémoire de Monteil des années après avoir quitté le service. Il se souvenait des consignes du général Lamothe au capitaine Justinard: «vous évitez de prendre parti entre les leff (ligues) et dans les querelles, vous posant au dessus de ces contingences, et donnant à votre intervention l'apparence des conseils et d'arbitrage, plutôt que celles d'ordres, dont la non exécution compromettra votre prestige et votre autorité»⁽¹⁰⁾.

«Le cours des A.I, rappelait Monteil, est le dispensateur des «recettes» de «politiques indigènes» (...) il faut rendre justice à l'utilité des cours d'arabe, de berbère et d'espagnol, d'histoire et de géographie, de droit musulman ou coutumier berbère, l'enseignement d'un savant comme Ernest Laoust reste inoubliable»⁽¹¹⁾.

Monteil n'avait, certes, retenu et valorisé que le volet qui correspondait à ses penchants d'intellectuel portant encore l'uniforme militaire. Une aptitude phénoménale à mémoriser et restituer les vocables en laissant venir à lui les mots arabes en dialectologie comme un collectionneur de papillons⁽¹²⁾.

La preuve, au cours de ses missions d'interprète inégalé, il s'est vu confié des tâches particulières. A ce titre, il nous a laissé une belle et irréfutable traduction du «carnet noir» de Mohamed ben El Hassan El Wazzani, nationaliste marocain, mis en résidence forcée dans le territoire militaire des confins en exécution de l'arrêté viziniel du 03 novembre 1937 avant d'être transféré à Assa⁽¹³⁾. Il s'agit, en effet, d'un document de 58 pages écrites en arabe très raffiné et traduites par Monteil dans un Français aux équivalences rares. Monteil, l'intellectuel militaire, trouvera un plaisir inouï à lire, dans ce style arabe finement structuré un document de grande valeur. Il était sensible au fait que l'arabe classique reste la langue qui traduit la pulpe sensible de l'être dans un Maroc pluriel⁽¹⁴⁾. C'est que le nationalisme de l'époque était déjà influencé par l'idéologie de libération fortement imprégnée de philosophie européenne. En plein territoire saharien isolé, Monteil se plaisait de trouver que dans cet écrit «Kant et Mirabeau côtoient le navrant Pierre Frondaie, Aristote voisine avec Estaubier (...)» Cependant, le choix des textes est significatif. Il s'éclaire d'ailleurs à la lecture de la conclusion, qui de la main d'El Wazani est mélangée de Jaurès et de Déroulède. Partout en tout cas, tant dans la lettre que dans le carnet, apparaissent l'admiration sans doute sincère de l'auteur pour la France entité, son passé, sa culture en même temps que son hostilité déclarée à la France

(10) V. Monteil, *Les officiers*, p. 126.

(11) V. Monteil, *Le Maroc*. Ed. du Seuil, 1962, p. 126.

(12) Témoignage oral de Daniel Rivet que je remercie vivement pour m'avoir fait partager ses souvenirs.

(13) De Furst, auquel succéda Monteil à la tête du poste d'Assa en août 1939 lui remet une lettre et un petit carnet noir sur lequel El Wazzani, leader du Parti Démocratique de l'Indépendance, notait ses méditations et ses lectures.

(14) Voir D. Rivet, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*. Ed. Donoël, 1999, p. 366.

réalité, à ses méthodes, à ses hommes, à la présence Française au Maroc»⁽¹⁵⁾. Ici, l'arabe classique quitte son foyer religieux et cesse d'être langue liturgique pour être manié par une nouvelle catégorie de jeunes marocains férus d'une nouvelle culture de revendication politique.

C'est à ce moment là également qu'il recueillit auprès du Moqadem de la Zawya d'Assa, Sidi Tahar ben Mohamed Bû Grayn le célèbre document de la chronique de cette Zawya, située dans un carrefour stratégique aux confluent du monde oasien et saharien, à la lisière du sédentarisme qsourien et l'univers nomade chamelier des grands Ayt Oussa. Le précieux document écrit «des deux côtés d'un rouleau de papier de 1m, 08 de long sur 36 centimètre de large, roulé dans un étui en bois (gasba) et daté de 727H». La traduction de la pièce nous renseigne, encore une fois de plus, sur l'étendue du vocabulaire et de la maîtrise sans failles de l'arabe dont disposait Monteil. C'est, d'ailleurs, la même traduction qu'il présenta trente ans plus tard au colloque rendant hommage à Mohamed El Fassi⁽¹⁶⁾.

Monteil, le rebelle ?...

Même si notre officier quitta le Maroc et fût emprisonné en 1940, il faut rappeler que les grandes ruptures interviennent réellement dès son départ de Goulimine après un passage sombre à la tête du poste du cercle. Il est vrai aussi que Vincent Monteil était déjà, de parses fréquentations, ses partipris, ses amitiés, et même par son tempérament capricieux, prédisposé à épouser les grandes causes au travers d'un référentiel et d'un idéal philosophique hors du commun. Mais que s'est t il passé réellement ? Au bout de 18 mois, Vincent Monteil quitta le commandement de la circonscription de Goulimine et donna sa démission du service des A.I.«Je ne puis que me soumettre, écritil, ou me démettre. Je préfère me démettre»⁽¹⁷⁾.

Et commença ainsi une longue histoire faite de choix ambivalents et flottants entre l'adhésion au service de l'armée coloniale et l'idéal quasi démesuré de Monteil. Le 08 janvier 1952, il envoia encore à Parissa démission de ses fonctions d'attaché militaire adjoint près de l'ambassade de France à Téhéran. Il justifie, une seconde fois, sa décision par des mots résumant un état d'esprit singulier.«Il me semble que je n'ai plus rien à faire ici et que l'officier de carrière, comme le soldat de fortune, ont leur place marqué en extrême Orient»⁽¹⁸⁾.

Mais Vincent Monteil ne rompait point avec l'appareil militaire. Il recourait perpétuellement à ses amis pour retrouver d'autres missions aux quatre coins de l'empire colonial français dans une période assez tourmentée. Il vivait ce déchirement comme un dilemme presque existentiel qui le torturait et traumatisait. Comment

(15) Le document se trouve dans le dossier 3H2214 du Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes. Il porte la signature de Monteil, les originaux ont été remis au commandant Buis, chef de la section d'information au secrétariat politique de la Résidence Générale à Rabat.

(16) V. Monteil, «chronique de la zaouia d'Assa», in, *Mélanges Mohamed El Fassi*, p. 81

(17) «Bilan de l'activité du capitaine Monteil, chef de la circonscription de Goulimine», le 10/02/1948, *SHAT*, *op. cit.*

(18) V. Monteil, *Soldat de fortune*, Ed. Grasset, 1966, p. 113.

accepter d'être embrigadé dans la guerre coloniale en Corée et en Indochine, «dont ni l'objet ni les méthodes ne pouvaient me plaire»⁽¹⁹⁾ ? Or, le recours constant à l'appareil militaire le mettait dans une posture moins confortable. «Je voulais surtout comprendre, notait-il comme pour se confesser, ce qui se passe en Extrême Orient et puisque je portais encore l'uniforme, ne pas rester à l'écart de l'engagement de mes camarades»⁽²⁰⁾.

Un autre incident l'amena à redémissionner. En effet, l'enthousiasme avec lequel Vincent Monteil semblait exercer sa mission de mise sur pied de l'armée royale marocaine buta contre l'effervescence des premières années de l'indépendance et la volonté irréversible de construire un Etat postcolonial se faisait toujours sur les rails des vieilles méthodes militaires héritées du moment du Protectorat. En effet, «l'aide matérielle, en armes et en munitions, apportées par la région de Meknès à la rébellion d'Addi ou Bihî, gouverneur du Tafilalet m'amena à démissionner, une fois de plus, et à rentrer en France»⁽²¹⁾.

Monteil ne ménageait pas ses critiques envers l'armée coloniale, son fonctionnement, ses méthodes et ses objectifs. Il sortira aux éditions du Seuil en 1957 un ouvrage édifiant au titre révélateur (les Officiers) qui lui valu soixante jours d'arrêt de rigueur. Le Général de Gaulle, ami de Monteil, lui rédigea une lettre suite la lecture de cet ouvrage et lui rappelle: «tout ce que vous écrivez et tout ce que vous suggérez, quant à l'axe du conformisme est profondément senti et, hélas, rudement démontré. Il reste qu'il ne peut y avoir d'armée sans discipline. Voilà la contradiction, le drame et, par dessus tout, malgré tout, l'honneur des armes»⁽²²⁾.

Revenons à Goulimine. Une lecture détaillée des célèbres Bulletins de renseignement politiques

(BRP) démontre que Monteil s'est enlisé dans des préoccupations secondaires qui, au vu de sa hiérarchie, risquait de mettre à mal le fonctionnement du contrôle indigène. Le colonel Blazy, chef du territoire des confins, lui avait, maintes fois, exprimé son mécontentement, jugeant même sa manière de servir insuffisante et maladroite et que dans le commandement du Sud Ouest, «la circonscription de Goulimine était ce qui marchait le plus mal»⁽²³⁾.

(19) *op. cit.*, p 125

(20) *op. cit.* p 125. cet ouvrage autobiographique, soldat de fortune, ne dévoile qu'une infime partie des faces cachées de la vie de Monteil.

Il note par exemple, «il me fallu donc à mon retour, de Téhéran, trouver une affectation d'attente». Et il finira bien évidemment grâce à son réseau militaire, bien sûr, à en trouver.

Après l'issue de sa mission achevée en catastrophe l'année 1955, en Algérie, avec Soustelle, il se voit rattaché, à nouveau, au Maroc. Il signale lui-même à ce sujet qu'il avait vainement essayé, mais sans succès, de rejoindre Rabat en Août 1955. C'est grâce au général Edouard Méric, directeur de l'intérieur, qu'il réussira à dénicher un poste dans le processus de transition entre le dernier cours des affaires indigènes du protectorat et le cours des Caid du Maroc indépendant.

(21) *op. cit.* p 204

(22) *op. cit.* p 207. André Fontaine résume dans le quotidien «le Monde» la personnalité de Monteil en ces mots «Monteil est difficile à vivre, mais le monde serait invivable sans des gens comme lui.»

(23) Bilan d'activité. *op. cit.*

La tonalité violente dans la rédaction des Bulletins, le vocabulaire utilisé pour le bilan d'activités en passant par le référentiel qui arc-boutait les critiques de Monteil, tout ceci renvoyait à une atmosphère générale qui commençait à régner au sein des cadres de l'armée coloniale française au Maroc. L'emprunt à Jaques Berque illustrait la portée générale des rapports qui n'était, certes, pas à plaire aux supérieurs.

Plusieurs passages violents émaillent les rapports écrits par Monteil citant directement ou indirectement Jaques Berque, ce dernier qui était, à cette époque, peu connu probablement dans le milieu militaire non averti. En effet, Vincent Monteil avait pu accéder à la célèbre note rédigée par Berque sous le titre, jugé scandaleux à ce moment, «pour une nouvelle méthode politique de la France au Maroc». C'est un ensemble de notes confidentielles dans lesquelles «les analystes patentés de la période coloniale au Maroc sont entrés comme dans un «libreservice» pour se ravitailler en maximes et aphorismes donnant du corps, du bouquet à leurs propres textes. Cet in group de privilèges ayant eu accès à ces textes confidentiels reconnaissant en Jaques Berque un intercesseur irremplaçable»⁽²⁴⁾.

D'ailleurs, Vincent Monteil n'a pas usé de cet arsenal référentiel critique juste pour son bilan. Ses courriers affichaient des prises de positions audacieuses contre une administration militaire qui hissait le culte du renseignement jusqu'à l'obsession. «Je ne vois pas, écrit-il, à quoi peuvent servir ces bulletins de renseignements si jamais, dans aucun cas, aucune solution n'est apportée, ou proposée, aux difficultés que je me suis toujours fait un devoir de signaler»⁽²⁵⁾.

Au fond, Monteil prenait ouvertement ses distances vis à vis de l'immobilisme de la machine du protectorat sans pour autant aller au delà de la préservation de la pérennité de la présence française au Maroc. La proportion démesurée réservée au renseignement et au contrôle gênait énormément Vincent Monteil qui y voyait une perte de temps incompatible avec l'image qu'il se faisait de lui-même. Il a certainement commencé à adhérer aux grandes causes et voulu, à tout prix, agir en officier de pensée et penser en militaire d'action.

En ciblant le service des Affaires Indigènes, l'épine dorsale du système de contrôle colonial, il conduira sa critique jusqu'à son paroxysme. Ce monde fermé qu'il qualifiait de «secte»⁽²⁶⁾ va perdre son efficacité et «on retournera à la facilité, au travail au jour le jour, comme si le Maroc était une île, dans laquelle on pourrait indéfiniment jouer aux Robinson galonnés, dans des parcs nationaux pour bon sauvages»⁽²⁷⁾. Monteil ira plus loin dans l'autopsie des Affaires Indigènes «qui ne peuvent, au mieux, faute de directives à longue portée, tourner à autre chose qu'à l'exercice d'un paternalisme parfois têtue, parfois même tendant à la coercition

(24) Daniel Rivet, «réformer le protectorat français au Maroc», *REMMM*, 83-84, 1997 p. 78.

(25) BRP, *SHAT*, 3H2214.

(26) Monteil, *Les officiers*, p. 126.

(27) *op. cit.*, p. 130.

joviale»⁽²⁸⁾. «Ces sales «affaires indigènes» écrivait t il non sans amertume, «qui prennent tant de temps aux officiers du bled»⁽²⁹⁾.

Ce passage est précédé d'une citation de Berque qui a démonté impitoyablement le mécanisme du protectorat et diagnostiqué le dysfonctionnement de ces organes classiques de contrôle. Il stigmatisa la lourdeur accablante de la bureaucratisation qui est devenu la marque de ces bureaux et cercles; «l'ennemi du chef du bureau, c'est l'administration centrale, régionale, etc, qui contradictoirement l'efficacité qu'elle même lui réclame, l'accable de besognes»⁽³⁰⁾. Monteil avait trouvé dans le rapport de Berque les formule qui remplissaient ses attentes et rejoignaient directement sa réflexion sur les A.I de l'époque. Ces A.I dont le pouvoir, selon Berque, s'exerce désormais, sans orientation, ni visées autres que conservatoires»⁽³¹⁾.

Sa relation avec Jacques Berque, grande sommité intellectuelle, datait probablement de cette période. Après l'élection de Berque au prestigieux collège de France en décembre 1956, Monteil faisait partie du groupe restreint qui l'entourait autour d'un dîner chaque mois dans sa résidence parisienne pour faire le point sur l'actualité politique et intellectuelle de l'époque. Est ce un hasard alors si Vincent Monteil démissionna définitivement (enfin) de l'armée et mettra de côté son uniforme colonial, et que soudain s'ouvra à lui une grande carrière scientifique en prenant la place de Berque à la tête du Centre d'étude et de perfectionnement de l'arabe moderne crée par le Quai d'Orsay à Bikfaya, au Liban, en 1958 ?

Dans son ouvrage *Soldat de fortune*, il signalait que son expérience, très brève aux Etat Unis, était un conseil de son ami Berque. Certainement, Monteil admirait Berque et continua à le citer révérencieusement dans son ouvrage *le Maroc* sans abandonner la circulaire de 1947 en l'allégeant, bien sûr, de ce qui ne passe plus à partir de 1953⁽³²⁾.

«L'amoureux de Goulimine....»

Mais notre homme est resté humaniste de premier ordre. Le Maroc, hommes et espaces avait une place de choix dans son cœur. Il stylisait le pays dans ses écrits avec une affection exceptionnelle. Et ça ne date pas des années 60 et 70. Depuis 1938, il disait, «notre commune patrie marocaine». Et pas à la coloniale hypocrite et prétentieuse. Avec lui, on baignait dans une atmosphère héroïque. Chaque marocain «est lion» et «tout marocain est un seigneur» et le mythifiait. Ce commandant Monteil qui est venu porter des paroles d'amitié et d'espoir et qui faisait hisser le drapeau chérifien en 1956 sur le Centre d'orientation marocaine

(28) *Idem*.

(29) Bilan d'activité. *op. cit.*

(30) Bilan d'activité. *op. cit.*

(31) *Idem*, p. 136.

(32) Son amitié profonde à Louis Massignon était exemplaire, il l'avait rencontré pour la première fois en 1938, et depuis, il lui a voué une admiration quasi filiale et a recueilli quelques uns des plus beaux articles et les plus lisibles dans *Parole donnée*, Paris, Julliard, 1962.

tirant vers lui l'hostilité des officiers français encore en service ethnalgique d'un Maroc aux bottes de la France⁽³³⁾.

A l'intérieur de ce grand Maroc, Royaume des lumières comme il préférerait l'appeler, se distinguait son amour au pays des Tekna, qu'il connaissait de bout en bout car il est resté, malgré lui, un méhariste dans l'âme. Louis Massignon commentant le livre le Maroc lui disait, avec justesse, «votre Maroc ? Jeviens de le lire deux fois, je l'avais trouvé discontinu, assimilable par les seuls amants de Goulimine»⁽³⁴⁾.

Cet ouvrage est émaillé de témoignages saisissants sur les paysages et les coutumes du Sud Ouest marocain pour aider le lecteur à comprendre la diversité vertigineuses de ce Maroc pluriel. Et même après avoir été éjecté de son poste de Goulimine, son amour n'a pas failli. Il disait avec modestie, «j'étais revenu pour la troisième fois, auprès des gens qui m'étaient chers»⁽³⁵⁾.

Monteil avait été très prolix pendant cette période d'avant 1948. L'ouvrage «Essai sur le chameau au Sahara Occidental», quoique publié par l'IFAN en 1952, datait de ces années de grande prospection indigène. «La matière de cet essai, rappelle-t-il, a été recueillie au cours de plusieurs séjours effectués, de 1939 à 1948, dans la circonscription de Goulimine, Sud Ouest marocain, domaine des Tekna, observatoire des Rguibat et des Maures»⁽³⁶⁾.

Le temps des monographies....

Sa célèbre monographie sur les Tekna⁽³⁷⁾, Monteil la voulait différente d'un travail qui l'a précédé, celui de Frédéric de Lachapelle⁽³⁸⁾. Une étude de grande qualité et d'une rigueur scientifique exceptionnelle lui conférant jusqu'à nos jours une autorité incontournable témoignant ainsi du talent particulier de cet agent de renseignements. Monteil le savait, quand il était amené à décrire la méthode appropriée pour connaître le pays, il écrivait avec conviction: «il y a des fiches de tribus impeccables et des monographies modèles comme celle de La Chapelle, faite à distance, avant 1930, sur les Tekna»⁽³⁹⁾. Mais Monteil savait surtout que, pour la réalisation de cette carte ethnographique du territoire, La Chapelle n'avait jamais mis les pieds dans le «Teknastan»

(33) *Soldats de fortune*, p. 203.

(34) Lettre du 28 Août 1962.

(35) Bilan, *op. cit.*

Il reprenait cet humanisme dans son autobiographie, «je refuse de me laisser enfermer dans le jardin clos à la Française» (...) Et à Monteil de rajouter: «le peu que j'ai appris m'est venu de gens plus ignorants que moi même. Et ce n'était ni leur volonté ni la mienne» *Soldat de fortune*. p. 122.

(36) V. Monteil, *Essai sur le chameau au Sahara Occidental*, IFAN, 1952 p. 14.

(37) *Notes sur les Tekna*, *op. cit.*

(38) Frédéric de Lachapelle, Les Tekna du Sud Ouest marocain. Etude géographique, historique et sociologique, *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, 1934.

(39) Monteil, *les officiers*, p. 130.

Et pour plus de détails sur ce travail, nous conseillons le travail complet de R. Boubrik: «...»

(bilâd Tekna) et qu'il s'est contenté uniquement d'enquêter en Mauritanie, à Tiznit et à Rabat entre 1928 et 1930⁽⁴⁰⁾.

Ce quidistinguait notre Monteil dans cette monographie, c'était d'abord l'enquête. La vraie enquête de terrain. Voilà un des points forts de la méthode de Monteil, une sorte d'ethnographie très A.I dans laquelle le contrôle et la collecte de l'information faisaient bon ménage sur fond hiérarchisé du commandement indigène.

Sa monographie sur les Rgaybât est restée prisonnière des archives militaires. Une sorte de boîte à outils au service des bureaux de contrôle. Les officiers des postes de la région étaient les principaux destinataires de cette monographie. ⁽⁴¹⁾ Pas d'information de grande qualité, pas même d'analyse et de dissertation comme pour l'ensemble des documents produits par Monteil. Un canevas médiocre qui s'apparente à du prêt à remplir. Une fiche sur le fractionnement des Rgaybat, les territoires occupés par les uns et les autres. Or, à la lecture de ses sources, on se rend compte qu'il s'agissait d'une commande de cabinet. Il a rédigé simplement en compilant des notes de renseignements des archives du bureau de la Saoura, les recensements Tindouf de 1939 à 1942. Les seules informations crédibles sont tirées surtout des travaux du colonel Dupas ⁽⁴²⁾ et surtout ceux de Cauneille ⁽⁴³⁾.

Vincent Monteil s'est vu, on ne s'est ni quand ni comment, confier un travail de renseignement sur ce qui s'appelait dans la littérature coloniale de l'époque «le Sahara espagnol». En effet, les enjeux de la Guerre mondiale avaient encouragé les espagnols dans leur désir de se voir attribuer ou conquérir l'Oued Noun. L'absence d'une partie de l'armée Française engagée sur le front européen n'a fait que sentir aux espagnols l'affaiblissement de la mainmise française sur leur territoire. Monteil aurait donc contribué à cette vague de contre-attaque pour anticiper l'évolution de la situation au travers de l'espionnage.

La petite note qu'il va préparer sur le Sahara espagnol en 1944 était si indigente et pauvre qu'on y reconnaissait pas la plume de Vincent Monteil. La faiblesse de ses références démontre que notre auteur se sentait très mal à l'aise quand le terrain lui faisait défaut. Il réalisa, dans le même cadre, une monographie sur les Ayt Baamrân pour quadriller de manière globale, le Sud-Ouest. Et comme l'avait fait auparavant Léopold Justinard, l'étude du territoire et de l'histoire de la confédération tribale des Ayt Baamrân revêtait un intérêt stratégique car le territoire d'Ifni a posé de nombreux problèmes aux militaires français qui y voyaient un sanctuaire de refuge très dangereux⁽⁴⁴⁾.

(40) Monteil insistait sur ces détails dans l'introduction et dans la note bibliographique des notes sur les Tekna.

(41) V. Monteil, *Notes sur les Reguibat*, avril 1944, SHAT, 3H2211.

(42) Dupas, *Legouacem*, 1937, SHAT, document mis à la disposition des postes du cercle de Goulmine.

(43) R. Cauneille: «nomadisation des Lgouacem», *CHEAM* 1943 (mémoire de 110 pages).

(44) V. Monteil, *Notes sur Ifni et les Ait Ba' Amran*, Institut des Hautes Etudes Marocaines, Paris, Larose, 1948, Voir Rachid Agrour, *Léopold Justinard. Missionnaire de la tachelhit. Quarante ans d'études berbères*. Ed, Bouchène, 2007, p. 18.

Le méhariste scientifique....

Commençons par son travail sur le chameau dont la méthode respirait la promiscuité avec les gens, qualité qu'il a cultivé à chaque fois que le travail lui tenait vraiment à cœur. La diversification de ses sources était pour lui une assurance et un gage de crédibilité de l'information. «Parmi nos nombreux informateurs, précisait-il, réguliers ou occasionnels, une place à part doit être faite aux habiles vétérinaires Tekna» dont se distinguait les Ayt Oussa et les Ayt Lhcen. Dans son peloton méhariste il trouvera les informateurs idoines pour compléter le tableau (Ida Eychellî, les Kounta...) et son passage à Tindouf en 1945 et les entretiens avec Cauneille apportaient le reste des pièces au puzzle ⁽⁴⁵⁾.

Aux côtés de l'informateur indigène, un autre palier de l'échange alimentait les connaissances de Monteil sur ce sujet cher au méhariste. Ce niveau savant presque académique et bien irrigué le corpus initialement préparé sur le terrain. Lors de ses séjours à Paris, par exemple, il sollicitait le maximum d'informations sur son sujet. Il profilait d'un réseau relationnel particulièrement dense qui faisait remonter les noms de grands érudits de son temps. Rien que sur la thématique cameline, les avis de Colin, d'André Basset, d'A. Roux de L. Massignon, de R. Montagne, de Levi Provençal, de L. Gourhan et de Dresh sont successivement évoqués ⁽⁴⁶⁾.

Monteil étonne par ses compétences linguistiques, ici l'alliage entre l'arabe classique et son versant dialectal le hassaniya dominait le vocabulaire camelin et l'auteur révéla une maîtrise remarquable de la phonétique et de la transcription qui rendent le texte accessible à un public savant dans un standard irréprochable quant à sa déclinaison écrite. Tout laisse penser que notre auteur a mis tout son talent et ses contacts quotidiens pour apprendre le hassaniya qui lui rappelait bien évidemment l'arabe classique qu'il pratiquait et en admirait l'usage verbal ⁽⁴⁷⁾.

L'auteur met entre les mains du lecteur un énorme corpus de vocables et de mots dont la lecture est aisément déchiffrable car il a su obéir scrupuleusement à un mode de transcription unifié et cohérent. Il est resté également attentif aux nuances régionales à la fois dans la prononciation ou dans l'usage terminologique usant d'une taxonomie berbère. L'unité culturelle qui prévaut dans l'espace décrit par la thématique cameline dresse un chemin de fer qui laissait transparaître en filigrane un fil conducteur justifiant l'homogénéité du choix. N'écrit-il pas, par exemple dans

(45) On ne dispose pas d'informations sur ce passage de Monteil à Tindouf. Il le mentionne, tout de même, dans le texte (essai sur le chameau), pp. 42 et 43.

(46) Fidèle à ces préceptes méthodologiques, Monteil reprochait à J. Goulven de ne pas citer ses sources en parlant des juifs d'Ifrane de l'Anti Atlas. Monteil concluait directement que «ce n'était donc pas de l'information directe», ce qui était à ces yeux inadmissible» et pour dissiper la confusion, il demanda à son collègue René Pellabeuf, Officier des A.I d'Ifrane de bien vouloir entrer en rapport avec les juifs du mellah et de les interroger. Encore de passage à Paris, Monteil, sollicitera les connaissances de George Vajda, hébraïsant reconnu pour ses ressources sur les sujets qui l'habitaient.

V. Monteil, «Les juifs d'Ifrane 1948», In, *Aux cinq couleurs de l'Islam*, Maisonneuve et Larose, 1989, p 50.

(47) Rappelons que Monteil s'est félicité d'avoir contribué à faire évoluer le niveau de ses collaborateurs français en matières linguistiques en organisant chaque samedi des cours d'arabe perfectionné. Bilan, *Op. cit.*

son Maroc qu'à «Goulimine, comme à Tan Tan, les Tekna s'expriment comme les gens de Mauritanie⁽⁴⁸⁾».

Le pastoralisme nomade est un mode de vie, mais aussi une constellation culturelle dans laquelle fusionnent les données écologiques d'un terroir, les composantes d'une structure sociale stratifiée et hiérarchisée en passant par la richesse d'un imaginaire collectif qui accorde au dromadaire une place de choix. Chez Monteil, le vocabulaire camelin dévoile cette réalité complexe et polymorphe et fait remonter, à travers les faits et dires, la stratification sociale, les groupes statutaires ainsi que la représentation du temps et de l'espace nomades.

L'étendue spatiale de cet espace culturel et pastoral maure se charge d'une enveloppe de règles coutumières qui régissent l'utilisation des parcours et de l'espace pastoral par les l'ensemble des entités nomades du milieu maure. Monteil ne parle pas malheureusement de cette mobilité qui est favorisée encore plus par la grande variabilité imposée par l'aléa climatique. L'auteur l'avait signalé au départ et savait sans aucun doute que la question des pâturages est le noyau central autour duquel gravitait la totalité des éléments structurant le rapport des nomades avec le dromadaire et conditionne, par la suite les rapports entre les tribus et entre les fractions et sous fractions à l'intérieur de la même tribu. Mais de surcroît, cette négligence ne paraît pas justifiée de la part d'un officier méhariste qui s'est trouvé au cœur de cette problématique dans une circonscription à fort potentiel nomade, riche en pâturages et qui était en plus, limitrophe de la zone espagnole. Les va et vient des groupements chameliers entre les deux territoires a constitué un véritable casse tête pour les autorités coloniale des deux côtés du Dra⁽⁴⁹⁾.

Or, et curieusement, même dans ses travaux postérieurs à cette phase de commandement, Monteil ne nous faisait nullement partager ses réflexions sur la gestion du problème politico économique du pâturage et du contrôle nomade. Nous savons, en revanche, que cet officier chevronné a brillé dans la cartographie et pas n'importe laquelle. Ses notes sur les Rgaybât contiennent de très belles cartes sur les zones de nomadisation de cette confédération le long du Sahara atlantique. Lui même, se réjouissait, dans son bilan d'activités, d'avoir mis à la disposition des postes de contrôle un des meilleurs outils de travail, à savoir les cartes de mobilité des tribus nomades dans les deux zones⁽⁵⁰⁾.

(48) V. Monteil, *Maroc, op. cit.*, p. 14.

(49) «Quant à l'élevage, notait bien Monteil, il doit être équilibré avec les possibilités de la végétation naturelle et l'on ne saurait envisager de pire politique que celle de favoriser l'augmentation du cheptel, en particulier camelin, dans une région, qui de toute évidence est surpâturée(...) En cette matière, les mesures économiques doivent se doubler, se précéder d'une action politique délicate, qui ne peut être menée que par un «saharien» compétent.» Notes dans les BRP 1947.

(50) Bilan, *op. cit.*

Le Capitaine Rectio, chef de la 2^{ème} Compagnie des troupes de police espagnole de Tiliwine dans le territoire d'Ifni, envoya le 8 février 1948 une lettre à Monteil au sujet de la gestion du problème délicat des pâturages qui a fait, semble t il, l'objet de plusieurs échanges. Nous y apprenons: «je vous demandais non pas d'interdire, mais de restreindre, c'est à dire de limiter, du fait que la petite étendue du territoire d'Ifni ne permet pas d'absorber tous les troupeaux Tekna». Lettre traduite par Vincent Monteil lui même et versée à son «Bilan».

Il ne va pas sans dire que Monteil avait dressé un grand tableau du vocabulaire camelin mettant entre les mains du public un éventail large de savoir faire, de connaissances, et de pratiques qui forment le gros d'une culture nomade de plus en plus bousculée par la sédentarisation massive des nomades. La transmission de ce bagage linguistique ne serait ainsi garantie qu'à travers ce genre de travaux tant qu'il n'est véhiculé aujourd'hui, en grande partie, que sur un plan sentimental nostalgique ravivant le charme et la noblesse des plaisirs de la vie nomade⁽⁵¹⁾.

Dans son travail sur la flore, Vincent Monteil se montre comme un des précurseurs de la méthodologie interdisciplinaire. La collaboration entre spécialistes d'horizons distincts n'est certes pas une nouveauté à l'époque, mais le désir affiché de gommer les barrières fictives entre les champs de la recherche scientifique nous paraît ici d'une audace singulière. Cette ambition est bien loin d'être celle théorisée et exécutée à une échelle empirique rigoureuse par les Annales depuis au moins la fin des années vingt du siècle dernier. Tout en dévoilant l'intellectuel qui l'habitait, Monteil restait au cœur de sa mission militaire d'officier des Affaires Indigènes soucieux de cataloguer et de répertorier l'environnement humain et naturel dans lequel évolue sa politique de contrôle.

Les monographies qu'il a dressées précédemment des Tekna et des Ayt Ba'amrân démontraient déjà cet engouement de l'auteur pour la connaissance de la faune et de la flore de ces contrées. Toutes les facultés linguistiques connues de l'auteur sont mises à contribution pour faciliter à la fois l'intermédiation avec les informateurs et la transcription presque parfaite de chaque espèce rapportée comme faisant partie du paysage faunistique du Sahara habité par les Tekna, les Rgaybât ou les Maures de manière générale.

L'importance donnée à la terminologie vernaculaire, particulièrement appréciée par Monteil, a hissé l'information indigène au rang le plus élevé dans la collecte des éléments afférents à la connaissance globale de cette thématique diversifiée. Or, Monteil, passionné comme il l'était, plaçait ses sources également sur un autre volet, plus intellectuel et plus savant. Tout au long de ces séjours dans le pays des Tekna, notamment quand il était chef du Bureau de circonscription, il a su tirer profit des passages des missions scientifiques envoyées pour prospecter le territoire du sud encore en friche. Les échanges avec Heim de Balsac et Charles Sauvages illustrent l'état d'esprit et dévoilent la passion débordante de Monteil pour les sujets qui le préoccupent. Les amitiés nées de ces rencontres nous laissent penser que l'estime était partagée et qu'elles ont eu de l'influence déterminante sur le parcours et les choix intellectuels de Vincent Monteil.

(51) Sans vouloir trop diminuer l'apport et la qualité du texte de Monteil, il importe de noter que si nous comparons son travail à ceux produits par de grands méharistes, on mesurera le manque énorme au niveau de son corpus et on prendra conscience que la thématique cameline ne pourrait, en aucun cas, être renfermée dans les volets décrits par Vincent Monteil; Voir par exemple, Leborgne.

Monteil avait déjà cette réputation, en milieu indigène, d'être un passionné de la faune saharienne. Ces témoignages ne laissent pas de doute à ce propos. On lui a souvent ramené des spécimens vivants au Bureau des A.I, des peaux et des crânes d'espèces douteuses ou sujettes à des discussions interminables avec les informateurs chevronnés. Le jeune officier voulait souvent vérifier par lui-même les informations avant de les rapporter. En témoigne ce courrier adressé au célèbre De Furst, ex officier A.I au poste d'Assa, pour lui demander de confirmer une information et de décrire l'animal pour mieux le placer dans le catalogage géographique et morphologique. Les échanges avec Domenech Lafuente, l'officier méhariste qui a le plus connu la zone alors sous contrôle espagnol, donnent la preuve d'un soin méthodologique d'une grande sincérité.

La recrudescence de l'utilisation de la mention «j'ai vu» par Monteil, corrobore non seulement l'exigence méthodologique de l'auteur mais dénote également une géographie des déplacements et pérégrinations pour compléter le puzzle de la prospection sur les hommes et sur l'espace.

Vincent Monteil a eu le mérite, il faut le reconnaître, de dresser un répertoire que lui-même jugeait incomplet, mais somme toute, quasi exhaustif sur la faune du Maroc saharien. Une grande partie des chercheurs et spécialistes du sujet ont certainement, de façon directe ou indirecte, puisé dans ce travail la matière de leurs recherches.

A la lecture de ce texte, nous apprenons le degré de dégradation du milieu naturel par la réduction alarmante de la population de quelques espèces mais surtout la disparition totale d'une partie du capital faunistique de la région décrite par l'auteur.

Vincent Monteil se félicite de l'ouverture interdisciplinaire peu commune à son époque. Il faut entendre dans le jargon de Monteil une critique implicite contre l'imperméabilité aux échanges entre des spécialistes issus notamment du milieu non militaire. La collaboration avec Charles Sauvages est née des rencontres et des échanges entre les deux hommes. Elle doit certainement beaucoup à l'ouverture d'esprit de Vincent Monteil devenu de plus en plus critique envers la politique standard et stérile des fiches de tribus, sorte de prêt à remplir au service du contrôle indigène. Monteil descendait d'une famille de grands érudits et l'image de l'intellectuel qui l'a souvent habité cadrait trop mal avec la réalité de l'officier cloué dans un «bureau à paperasse» comme il se plaisait de nommer les bureaux des A.I. (Son père figurait fièrement parmi ses références sur la faune saharienne).

Connu pour son humanisme frôlant le militantisme sympathisant de l'entre-deux-guerres, l'auteur allait jusqu'à parler des informateurs comme «nos amis Tekna et Reguibat».

Monteil est restée fidèle à ses choix méthodologiques basés fondamentalement sur le statut accordé à l'enquête directe auprès des informateurs. Cet effort

empirique n'a de sens qu'une fois doublée des compétences linguistiques très affinées dont jouissait le jeune officier. L'enquête linguistique, selon lui, «ne peut être menée à bien que sur place, par des hommes rompus à la conversation avec les indigènes, ayant l'oreille habituée aux inflexions de langage, et susceptible de noter les nuances de la prononciation.»

La rigueur scientifique dénote l'effort considérable déployé par l'auteur surtout quand on sait qu'il a fallu avoir l'accord de l'ensemble des informateurs pour retenir et cataloguer telle ou telle plante. La méthode de l'échantillonnage par herbier matérialise amplement les préceptes intelligents d'un travail en équipe. Elle devait certainement impressionner les informateurs comprenant cet acharnement des «chrétiens» à répertorier les petits détails. Le recoupement des données orales et écrites projetait un supplément crucial dans la collecte de la matière nécessaire pour rendre compte de la diversité floristique peu étudiée dans le Maroc Saharien de l'époque.

Nous apprenons avec Monteil, qui est resté malgré lui un grand méhariste, que la représentation de l'espace faunistique dans le milieu saharien s'inscrit dans une dynamique sociale renvoyant à l'utilité de chaque plante et à ses bienfaits (ou le contraire) pour le pâturage et pour les troupeaux.

La socialisation de l'espace nomade est un moyen pour permettre aux usagers de s'y reconnaître et de l'appivoiser pour structurer leur mobilité et donner un sens végétale et sociale à l'espace pâturable. Font exception, notait avec justesse Monteil, «les herbes aquatiques qui poussent dans les lieux humides, les mares, et ne sont vraiment bon à rien. Elles sont toutes confondues sous le nom général et vagues de hashish elmae».

ملخص

لقد تعددت اهتمامات واختصاصات فانسان مونطاي بل وتجاوزت الحدود المعهودة لخبرة الضباط العسكريين التقليدية. وفي الوقت الذي حضيته تجربته الاستشراقية بالبحث والتعليق، ظلت مرحلة المعرفة المتعلقة بالشؤون الأهلية مجهولة رغم أنها تفسر بشكل كبير مسارات هذا المفكر. وتحاول هذه المقالة المساهمة في إمطة اللثام عن سيرورة هذا التراكم من خلال تسليط الضوء لأول مرة على المرحلة الصحراوية من حياة فانسان مونطاي.

Abstract

Vincent Monteil had many interests and areas of expertise. In fact, these were beyond the traditional boundaries of the ordinary experiences of military officers. At a time when his orientalist experience was a subject of research and commentaries, knowledge about civil issues was scarce, although it informs considerably on the paths of this thinker. This article attempts to contribute to the unveiling of this process through shedding light, for the first time, on the Sahraoui experience in Vincent Monteil's life.

